

ATTESTATION

Nous certifions que l'entreprise :

VELIU BATIMENT Sàrl
Avenue du Cimetière 14A
1213 Petit-Lancy

1. est liée par la convention collective, applicable dans le canton de Genève, régulièrement conclue au sens des articles 356 ss CO, par les partenaires sociaux de la profession de :

Maçonnerie, démolition

2. Elle pratique envers ses travailleurs les conditions de travail et les prestations sociales en vigueur dans la convention collective mentionnée ci-dessus.
3. Elle est à jour avec ses obligations en matière d'assurances sociales envers ses travailleurs, en ce qui concerne l'assurance perte de gain en cas de maladie et la prévoyance professionnelle - 2^{ème} pilier (AVS, AI, APG et allocations familiales exclues).

La durée de validité de cette attestation est déterminée par les exigences de la soumission, respectivement par le destinataire, mais au maximum 1 mois.

Genève, le 13 octobre 2023
PRU/JD/24.006

Signature

